

Amiantose: une bonne loi pour les "boss"

par Fortunat Marcoux

Pressé par les 3.500 grévistes de l'amiante de la région de Thetford Mines, le gouvernement Bourassa adoptait, à la vapeur, à la fin de juin dernier, la loi 52 sur l'indemnisation des victimes d'amiantose ou de silicose dans les mines et les carrières.

Dès lors, les grévistes, jubilaient et criaient victoire en espérant que la loi allait hâter le règlement du conflit qui durait déjà depuis trois mois et demi.

Malheureusement, la réalité est autre. Non seulement la grève en est-elle à sa 30e semaine, mais contrairement à ce que les ouvriers de l'amiantose croient, la loi 52 est plus une bonne loi pour les "boss" que pour eux.

Telle est du moins la conclusion d'une étude effectuée par le comité de soutien aux travailleurs accidentés, qui a son siège à Montréal.

Jusqu'à présent, les dirigeants syndicaux (CSN-métallos) se sont gardés de rendre public le document, afin de ne pas décevoir les mineurs et de ne pas jeter de l'huile sur le feu au moment où le conflit, selon certaines indications, serait sur le point de dégénérer en actes de violence. LE SOLEIL a obtenu une copie de ce document.

Plusieurs points obscurs

La loi 52, souligne-t-on, s'applique spécialement aux travailleurs des mines et des carrières et non à l'ensemble des travailleurs atteints d'amiantose et de silicose. Les ouvriers dans les usines de transformation de l'amiantose ou dans les fonderies ne sont pas protégés.

Au sujet de cette distinction, le comité explique que le gouvernement, par cette loi spéciale, a voulu faire taire ceux qui criaient le plus fort à ce moment-là, avant qu'ils ne rallient toute la force ouvrière.

Ce régime d'indemnisation sera administré par la Commission des accidents de travail (CAT). Or, c'est cette même commission qui n'a reconnu que 444 cas d'amiantose dans la province de Québec depuis 1938 jusqu'en 1973.

On peut mettre en doute la valeur des travaux de dépistage de la CAT si l'on se fie aux résultats des examens qu'une équipe médicale du mont Sinai a fait subir à 1.200 mineurs de la région de Thetford, en 1974. L'étude a révélé que 61 pour 100 des travailleurs étaient atteints d'amiantose à des degrés divers après vingt années d'exposition à la poussière dans les mines.

La CAT s'est proclamée seule juge en la matière. Elle refuse ainsi de divulguer les critères d'évaluation qui lui servent à déterminer le degré d'incapacité, partielle ou permanente, dont est atteint un travailleur.

C'est encore elle qui décide en dernière analyse si un travailleur peut quitter son emploi même si, après le diagnostic de son médecin, il craint d'aggraver sa maladie en demeurant au travail.

La loi 52 n'est pas plus explicite. Elle ne précise pas à quel degré d'amiantose un travailleur doit quitter son emploi.

Ces ambiguïtés qui tendent à favoriser les producteurs cotisant au fonds d'indemnisation ne sont guère rassurantes pour les travailleurs.

En effet, les degrés d'incapacité de même que la faculté de conserver ou non son emploi sont déterminants quand vient le temps pour la CAT d'établir les indemnités, forfaitaires et-ou complémentaires.

La loi 52 prévoit que l'amiantose aura droit à une indemnité forfaitaire proportionnelle à son degré d'incapacité permanente. Si le mineur perd son emploi à cause de son état trop avancé, il bénéficiera d'une indemnité complémentaire équivalant à 90 pour 100 de son revenu net disponible.

Indemnité forfaitaire

L'indemnité forfaitaire est basée sur des barèmes qui ont été fixés, en annexe à la loi, à partir d'une incapacité permanente de 100 pour 100, en fonction de l'âge. Le montant maximal est de \$30.000 pour un mineur âgé de moins de 18 ans, et va en diminuant au fur et à mesure que le bénéficiaire éventuel vieillit.

Par exemple, dans le cas d'un mineur, âgé de 55 ans, souffrant d'une incapacité de 15 pour 100, l'indemnité forfaitaire sera de \$2.294,55 (15 pour 100 de \$15.297). S'il est atteint d'une incapacité totale, l'indemnité maximale est de \$15.297.

Cependant, peu de mineurs pourront bénéficier pendant longtemps d'une pleine indemnité puisqu'il est acquis que ceux à qui la CAT reconnaît une incapacité partielle de 50 pour 100 et plus, meurent dans les

semaines qui suivent. Quant à ceux qui souffrent d'une incapacité de 100 pour 100, ils ont déjà un pied dans la tombe.

D'autre part, si un mineur à qui la CAT a reconnu une incapacité permanente de 30 pour 100 avant l'adoption de la loi 52 et qui, pour cette raison, perd son emploi, il n'a droit à aucun montant forfaitaire.

Le texte de loi le dit clairement:

"Si l'incapacité permanente a été établie avant l'entrée en vigueur de la présente loi, l'ouvrier qui perd son emploi à cause de cette incapacité, n'a pas droit à l'indemnité forfaitaire."

Cependant, cet ouvrier est en droit de toucher l'indemnité complémentaire.

Indemnité complémentaire

Tout mineur qui doit quitter son travail à cause de son état de santé recevra, jusqu'à l'âge de 65 ans seulement, une indemnité complémentaire équivalant à 90 pour 100 de son revenu

Depuis l'été dernier, les mineurs de l'amiantose croient que le problème de l'indemnisation des victimes de l'amiantose est réglé en leur faveur, à la suite de l'adoption de la loi 52. Il n'en est rien, affirme un rapport secret du comité de soutien aux travailleurs accidentés. D'abord, les ouvriers des usines et des fonderies ne sont pas protégés. De plus, la commission des accidents du travail est le seul juge du degré d'invalidité, et s'est réservé le droit de contraindre les indemnités à travailler où elle le veut: un bon réservoir de "cheap labour", en somme! Enfin, selon les normes d'indemnisation, seuls les agonisants auraient droit à la pleine pension... De son côté, le CSN de la région de Québec, mobilisée depuis peu par les questions de santé et de sécurité des travailleurs axé son travail sur les chantiers maritimes de Lauzon. Elle diffuse actuellement un éloquent tableau des maladies industrielles établi par l'Agence de presse libre du Québec et que nous publions ci-dessous.

net disponible... moins: le fonds de pension, la prestation en cas de maladie, la paye de séparation prévue par le contrat de travail, les prestations d'assurance-chômage, la rente d'invalidité que verse la Régie des rentes du Québec, toute autre allocation provinciale ou fédérale (prestations d'aide sociale, compensations prévues par la loi sur les accidents de travail pour incapacité partielle permanente due à un accident antérieur). Le reste, si reste il y a, sera payé par le fonds d'indemnisation.

Par ailleurs, l'amiantose perdra son indemnité complémentaire si, sans raison valable, il refuse un nouvel emploi offert par la CAT, abandonne un emploi qu'il pourrait continuer à occuper, refuse ou néglige de se prévaloir des mesures de formation, de réadaptation, ou refuse de se prévaloir des avantages prévus en vertu de toute entente ou autre loi.

Ainsi, les mineurs retirés du travail formeront un réservoir de "cheap labour" au profit de nouveaux patrons. L'Etat pourra les contraindre à travailler quand il voudra, où il voudra et au prix qu'il voudra.

Cet article de la loi est très avantageux pour les patrons. En effet, un autre article stipule que, dans le cas de l'amiantose qui obtient un nouvel emploi, l'indemnité complémentaire est réduite d'un montant équivalant à 50 pour 100 du revenu net disponible tiré du nouvel emploi et qui n'excède pas \$5.000. Si ce revenu excède \$5.000, l'amiantosé reçoit 50 pour 100 sur la première tranche de \$5.000 et à 75 pour 100 sur l'excédent.

Le travailleur marié, sans enfant à charge, gagnant un salaire brut de \$8.000 par année, obtiendra de la CAT une indemnité complémentaire de \$5.981 par année, soit 90 pour 100 du salaire net établi à \$6.646. Si cet ouvrier obtient un nouvel emploi qui lui rapporte un revenu net annuel de \$5.000, la CAT lui versera \$2.500 de moins (50 pour 100 de \$5.000), soit \$3.481. Par contre, si son revenu net est de \$7.000, la CAT économisera \$2.500, plus \$1.500 sur l'excédent (soit 75 pour 100 de \$2.000). Ça ne lui coûtera plus que \$1.981 par année. On comprend mieux alors que l'Etat et les patrons aient tout intérêt à faire travailler les amiantosés.

Le mineur pourra en appeler devant un conseil d'arbitrage au sujet de toute décision de nature médicale.

Toutefois, cette possibilité n'est guère rassurante compte tenu des expériences passées.

À la lueur de ces informations, il n'est guère surprenant que les sociétés multinationales aient gardé le silence autour de cette loi, silence qui en dit long sur leur satisfaction.



Sidérose: "On s'en occupe"

Cent quatre-vingts travailleurs atteints de la sidérose à la Davie Shipbuilding: c'est ce qu'il fallait pour attirer l'attention des syndicats de la région de Québec sur la santé de leurs membres.

Alerté, le conseil central de la CSN a réussi à s'entendre avec le centre hospitalier de Lévis pour effectuer un dépistage systématique de la sidérose, et ce aux frais de la compagnie.

De plus, à la suite de ces premières démarches, la Davie a décidé d'investir \$1.300.000 pour améliorer le chauffage et la ventilation de certains locaux, les départements de santé communautaire dispenseront des cours de formation sur les maladies industrielles, et le ministère des Affaires sociales a prévu des crédits et des équipements pour les futures enquêtes.

Le CSN, pour l'année en cours, a exprimé l'intention, au dernier congrès du conseil central, de poursuivre le dossier des travailleurs maritimes de Lauzon.

Elle veut également entreprendre, en collaboration avec les départements de santé communautaire, une enquête sur la pneumoconiose du même type que celle qui est menée sur la sidérose. La recherche portera sur les secteurs susceptibles de provoquer cette maladie, soit notamment le textile, le ciment, les boulangeries.

La centrale syndicale est aussi intéressée par la question de la surdité, dont les victimes se retrouvent surtout dans les compagnies de pâtes et papiers, les abattoirs, les sociétés métallurgiques, etc.

Elle demande enfin à tous ses syndicats membres d'inclure dans leur convention collective une clause type de sécurité au travail et de mettre sur pied des comités de sécurité pour voir à l'éducation des travailleurs.

PRINCIPAUX PROBLEMES DE SANTE CAUSES PAR LE TRAVAIL

ZONE AFFECTEE	PRINCIPAUX SYMPTOMES	CAUSES LES PLUS FREQUENTES
PEAU	rougeur, sécheresse, démangeaisons rougeurs, brûlures, ampoules jaunisses, cancer du foie cancer de la peau	solvants, plastiques, époxy, brumes d'huile, corrosifs, métaux (ex: nickel) rayons ultra-violet et infrarouges, acides maladies du foie (tétrachlorure de carbone, chlorure de vinyle) huiles minérales, rayons ultra-violet
YEUX	rougeurs, irritations, larmoiement sensation granuleuse, éblouissement	fumée, gaz (ex: ozone) émanations d'ammoniaque, poussière de métal, acides rayons ultra-violet
OREILLES	bourdonnements, surdité temporaire et permanente, diminution de l'ouïe	excès de bruit
DENTS ET GENCIVES	caries des dents gencives bleues	émanations d'acides, production d'acétate de cellulose empoisonnement au plomb
NEZ GORGE	éternuements, toux, maux de gorge, écoulement du nez cancer du nez (saignements, douleurs)	gaz (ex: ozone), ammoniaque, solvants, poussières poussière de bois
POITRINE ET POUMON	respiration sifflante, congestion, toux sèche essoufflement au moindre effort, difficultés respiratoires symptômes permanents de grippe	poussière de coton, détergents aux enzymes, beryllium, solvants exposition prolongée à des poussières minérales (ex: silice, amiantose) oxydes de métaux (soudage)
TETE	maux de tête, vertige, étourdissements sommolence	solvants, dégraisseurs, ozone monoxyde de carbone, solvants
DOIGTS	arrêt de circulation, blancheur, engourdissement, enflamment	vibrations continues (ex: perforieuses, marteaux électriques)
OS	arthrite	vibrations excessives, humidité constante
DOS ET MUSCLES	douleurs, tension des muscles	vibrations excessives, humidité constante
SYSTEME NERVEUX	tension, nervosité irritabilité anxiété, somnolence, tremblements, changements dans le début de la parole, vision troublée, changements d'humeur	vitesse, cadences, bruit travail à la pièce empoisonnement par le métal (plomb, mercure)
SYSTEME DE REPRODUCTION	fausses couches irrégularités des règles dommages au fœtus ou aux chromosomes stérilisation	plomb, pesticide, radiations polystyrène benzène, plomb, radiations radiations

l'inukland

fin

Les tiers-mondes canadiens à l'heure critique

Le Canada a des tiers-mondes qui finiront bien un jour par nous secourir. C'est déjà commencé d'ailleurs!

● Le tiers-monde des Indiens d'abord, celui du delta du Makenzie, du Grand Lac des Esclaves, les Indiens de l'Est que les Québécois ont découvert à l'occasion du projet de la baie James et avec l'extension de leurs activités économiques vers le Nord.

● Le tiers-monde des Métis et de ceux qui ont le statut de non-Indien. C'est un tiers-monde assis entre deux chaises. Les Métis du Nord ont commencé à développer une identité séparée, différente de celle des Indiens et de celle des Inuits. Les Métis n'ont encore aucun statut légal avec toutes les complications que cela implique.

● Il y a le tiers-monde de l'Inukland, celui qui s'étend d'Aklavik à l'ouest au Nouveau-Québec au sud, à Port Burwell à l'est et à Grise Fjord au nord.

Dans l'Inukland canadien, les 17.000 Inuits forment un peuple incroyablement dispersé. Dans l'ensemble du monde circumpolaire, il n'y a que 30.000 Inuits. Dans l'échelle des peuples de la Terre, ils font figure de microns.

La population mondiale augmente de 100.000 habitants par jour, soit plus que la population globale des Inuits de l'univers.

Un peuple menacé alors?

En tout cas, "depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, les Esquimaux canadiens vivent un moment critique de leur histoire", estime Graham Rowley, conseiller scientifique du ministère des Affaires du nord à Ottawa.

On n'a pas besoin de séjourner longtemps dans quelques villages inuits pour voir que les beautés, les grandeurs et les richesses de l'Arctique canadien s'affaiblissent rapidement devant certaines images de la pauvreté des communautés esquimaudes.

"De nombreuses localités du Nord ont de sérieux problèmes sociaux, estime Rowley: alcoolisme, délinquance juvénile, prostitution, chômage, sous-emploi et pauvreté abjecte."

Il s'agit de cette même pauvreté que dénonçait la Conférence catholique canadienne dans son message de la Fête du Travail et qui portait sur l'exploitation du Nord.

Le gouvernement fédéral l'a reconnu en donnant dans son document "Le Nord du Canada des années 1970" publié il y a trois ans, quelques explications:

"Les causes sont très profondes: effritement des valeurs traditionnelles, insuffisance de gibier, maladies, effets démolissant d'un contact

avec une culture hautement technique, perte de l'amour-propre et de l'identité sociale."

Dans le 737 de la Nordair qui nous amène de Resolute à Frobisher, puis dans le DC-8 allongé de Frobisher à Montréal, la travailleuse sociale de Pond Inlet, Irene Szablae, nous parle de ce tiers-monde nordique, de ses conflits de génération, de l'impact du développement minier de Rae Point sur les communautés voisines, de la crise de logements où les membres de la famille font la rotation dans les lits pour dormir.

Le gouvernement fédéral a lancé un programme de construction de logements, il y a dix ans. Les immobilisations atteignent les \$20 millions mais c'est insuffisant.

La population esquimaude croît rapidement. Le taux de natalité est presque trois fois plus élevé que la moyenne nationale. La moitié des Esquimaux ont moins de 17 ans.

Port Burwell est un des villages les plus pauvres du Nord. 128 habitants. La rue est vide ce matin-là! Dans l'après-midi: même solitude! Les hommes sont à la pêche à la morue ou à l'ombre arctique, les femmes restent dans la maison.

Les enfants s'amuse autour d'une motoneige rouillée et disloquée qui a servi de septembre à juin et "qui a son voyage". Ou encore, on les voit apparaître derrière une colline dénudée, comme en Tunisie le font les enfants du désert.

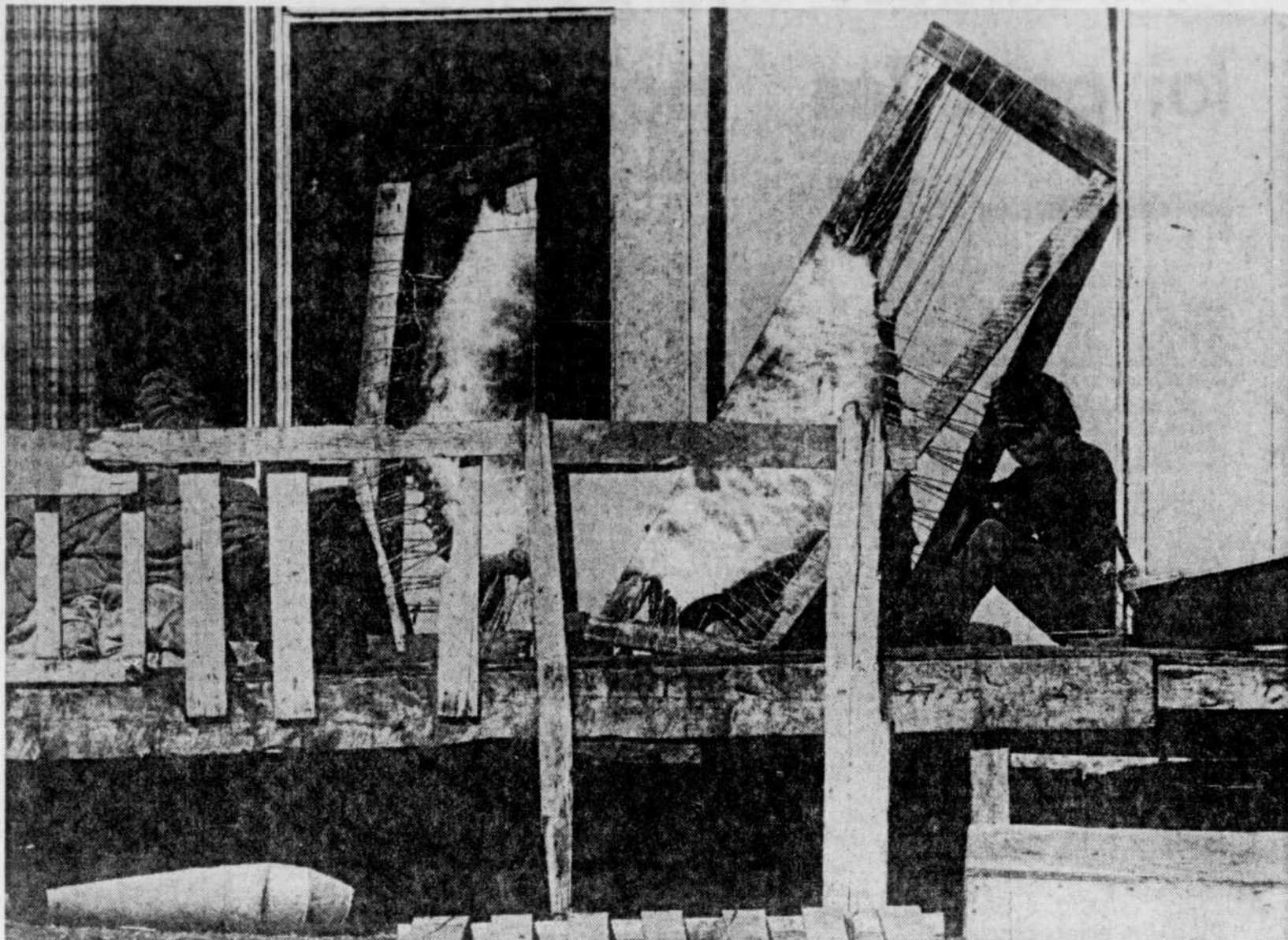
Comment ne pas oublier leur sourire, si spontané, si éclairé... qui semble propre au Tiers-Monde.

Au magasin de la Coop de Port Burwell, même silence. Une porte toujours ouverte, chacun se sert et repart, laissant seules des peaux de phoque séchant au soleil.

Bucolisme, romantisme pour les sudistes...

Pendant ce temps, les avions envahissent l'Inukland, remplis d'hommes venus mettre en route des exploitations pétrolières et des exploitations minières. Les bateaux sillonnent les eaux et les glaces pour les ravitailler. Les touristes, venus d'aussi loin que l'Italie, l'Allemagne et le Japon, entreprennent chaque été l'ascension des pics inviolés des montagnes de la Terre de Baffin. Dans quelques semaines, Pond Inlet recevra directement par satellite les émissions de télévision.

C'est là "le contact du monde des autochtones avec une culture hautement technique" dont parle un document officiel du gouvernement fédéral. Leur survivance se pose aujourd'hui en des termes inédits.



Une génération coincée dans un Tiers-Monde coincé.



L'effritement des valeurs traditionnelles.

Mais il faut espérer: les Inuits sont capables d'une prodigieuse adaptation. Ils sont dans le Grand Nord canadien depuis 10.000 ans. Ils ont été jusqu'ici le seul peuple à pouvoir habiter sans interruption cette mégaregion du monde.

Deuxièmement: l'événement le plus significatif du monde inuit au cours des dix dernières années est la création de gouvernements locaux. Chaque communauté à son conseil, son porte-parole. Dans certains cas, leur voix commence à se faire entendre.

La route de leurs revendications est à l'image de l'étendue de l'Inukland. Imaginez: les Indiens et les Inuits en sont encore à négocier avec les Blancs des droits territoriaux, des droits aux surfaces d'eau et de terre. Les autres tiers-mondes du monde n'ont même pas ce problème.

Les tiers-mondes canadiens demandent à participer au développement des richesses naturelles du Nord leurs richesses. Au fond, ils partagent avec les autres le même désir de l'instauration d'un nouvel ordre économique.

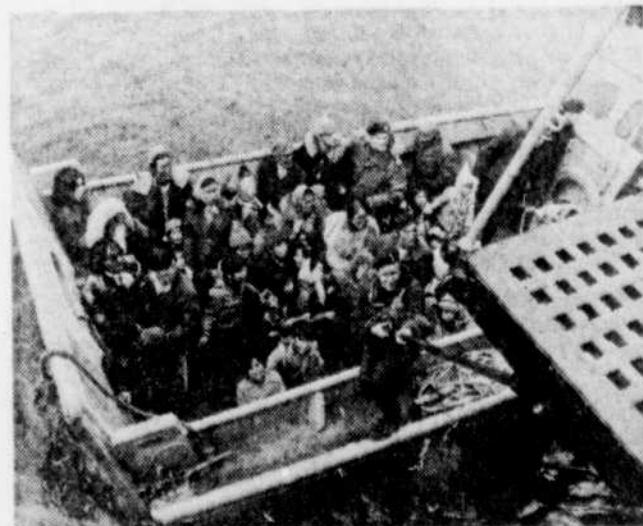
Hélas, dans l'état actuel des choses, ce nouvel ordre économique n'est, dans l'Inukland, qu'aurores boréales.

Fin

Texte et photos: Claude Tessier



La moitié des Esquimaux ont moins de 17 ans.



Bucolisme, romantisme pour les sudistes.

Françoise Giroud à Québec

Un bref contact avec l'élite

par Monique Payeur

Quelques cercles privilégiés savent peut-être quelle image de la femme québécoise et de sa condition sociale madame Françoise Giroud rapporte en France aujourd'hui.

Le secrétaire d'Etat français à la condition féminine a effectivement, au cours des deux derniers jours, rencontré des femmes du Québec, par le biais du Conseil du Statut de la Femme et le ministre responsable de cet organisme gouvernemental, M. Bernard Lachapelle.

Mais alors qu'il avait été possible à la presse québécoise de rencontrer madame Giroud la semaine dernière à Paris, aux frais du gouvernement français, il a été impossible aux journalistes d'assister à Québec aux rencontres, organisées par le Québec, entre des Québécoises et Françoise Giroud.

Au Canada depuis mardi soir, le secrétaire d'Etat à la condition féminine en France s'est d'abord entretenu à Ottawa avec le ministre Marc Lalonde et les responsables fédéraux de la condition féminine pour venir ensuite passer deux jours à Québec, invitée du gouvernement québécois.

Mais aucun journaliste ne fut invité à assister aux deux importants événements de sa visite en terre québécoise, sa rencontre avec les membres du Conseil du Statut de la Femme à la Maison Chevalier et le déjeuner en compagnie d'un groupe de personnalités féminines à l'hôtel Hilton.

La liste des personnes présentes à ces deux rencontres n'était pas disponible non plus. On a ouï-dire hier que madame Giroud avait sûrement causé avec les Lise Payette (Radio-Canada), Aline Desjardins (Radio-Canada), Yolande Taylor (Parti libéral), Lucette Saint-Amand (Parti libéral) et d'autres.

On ne sait pas si le secrétaire d'Etat à la condition féminine en France a eu l'occasion de rencontrer des femmes qui ont œuvré au sein des groupements populaires, ou des femmes qui ont tenté de faire fonctionner des garderies en milieu défavorisé, ou encore des femmes qui ont tenté d'améliorer la condition féminine dans l'industrie. Selon le peu d'indications obtenues, il semblerait que non.

En fait, la visite de Françoise Giroud au Québec se sera déroulée selon les critères traditionnels des

visites officielles, toutes empreintes de vernis protocolaire.

Une rencontre solennelle avec la presse québécoise a eu lieu jeudi midi en présence du ministre Eernard Lachapelle et de la présidente du Conseil du Statut de la femme, madame Laurette Robillard. Les questions des journalistes de la Tribune parlementaire ont porté sur la condition féminine en France, le Women's Lib et la législation française en matière de protection des droits de la femme.

Invitée à transmettre ses commentaires après ses premières heures au Canada, madame Giroud a déclaré qu'elle avait été fort impressionnée par la qualité des femmes rencontrées au Canada, faisant remarquer que ces femmes étaient très "matter of fact".

D'autre part, elle a tenu à souligner son enthousiasme pour la formule des Programmes d'Initiatives locales (PIL) qu'elle voudrait voir adaptée en France.

Mercredi soir, au cours d'un dîner offert par le ministre des Affaires intergouvernementales, M. François Cloutier, le secrétaire d'Etat avait expliqué que son voyage n'avait pas pour but d'étudier la condition féminine au Canada mais de connaître les structures mises en place ici pour l'amélioration de la condition féminine.

Madame Giroud espère ramener des idées et des projets qui pourraient s'appliquer en France. Il reste à savoir si elle pourra vendre ces projets au Conseil des ministres de son pays.

La situation de Françoise Giroud n'est pas simple au sein de ce gouvernement où elle est isolée et sans pouvoir exécutif.

Il n'est pas facile pour une journaliste qui oriente les opinions politiques de milliers de Français dans ses éditoriaux de l'Express, d'attendre que sa présence soit sollicitée pour assister au Conseil des ministres.

Pourtant, elle se maintient au poste, peut-être parce que, comme elle l'admet volontiers, "je suis réformiste par nature" et qu'elle a, en un an, obtenu suffisamment, dit-elle, du gouvernement Giscard d'Estaing pour espérer améliorer davantage la législation féminine.

"Vous savez, disait-elle jeudi, si on ne rêve pas, on est cynique, on mène une vie ennuyeuse. Par conséquent, pour ma part, j'ai choisi de rêver."

Un si joli programme...

Je récuse le terme d'égalité entre les femmes et les hommes, quand il prétend nier la biologie, et le fait que n'importe quel costaud m'est supérieur quand il s'agit de soulever une armoire.

L'égalité comme je la comprends, signifie l'entière reconnaissance.

— de moyens intellectuels de valeur égale, lorsque, à partir du premier âge, à travers toute l'éducation et la vie scolaire, le développement de ces moyens est assuré;

— d'une physiologie féminine spécifique qu'il ne s'agit pas d'adapter de force au monde masculin, et qui n'est ni "inférieure" ni "supérieure" à la physiologie masculine. Inférieure par rapport à quoi? La maturité d'une fille de 14 ans est incomparable avec celle d'un garçon du même âge. L'adresse, la dextérité de la plupart des femmes avec celle de la plupart des hommes.

L'égalité bien comprise signifie une réappréciation de l'importance des services rendus à la collectivité nationale par les femmes, toutes les

femmes, y compris celles qui consacrent une partie de leur vie à élever des enfants. Quand on songe à ce qu'est payée une infirmière, ou une assistante sociale, par rapport à certains hauts fonctionnaires. A poste identique, l'égalité des salaires a progressé en France, mieux qu'ailleurs, depuis la loi de 1972. Encore faut-il ne pas tricher sur les définitions de poste, et ne pas bloquer la promotion, forme subtile de la discrimination.

L'égalité suppose donc un changement d'attitude des hommes à l'égard des femmes et des femmes elles-mêmes. Ce changement ne peut pas être instantané, et il ne faut pas le demander à ceux dont les structures mentales sont déjà fixées. On ne rend pas sobres les alcooliques invétérés. Mais, sur les autres, une action psychologique soutenue peut accélérer le changement. Y mettrait-on un peu d'humour et de gaieté au lieu d'y mettre de la véhémence et de la pédanterie scientifique-sociologique, ce ne serait qu'une plus efficace.

Express 17 juin 1974



Secrétaire d'Etat à la condition féminine en France, Françoise Giroud a été accueillie à sa descente d'avion par son homologue québécois Bernard Lachapelle. "Mon poste est né de rien et repose sur ma seule personne..."



Peter Lougheed



Flora MacDonald



Claude Wagner



Brian Mulrooney

Depuis que le chef conservateur Stanfield a exprimé sa volonté de se retirer, les prétendants "au trône" plus ou moins avoués sont en pleine campagne... C'était au tour de Flora MacDonald à avouer qu'elle caressait l'espoir de devenir à sa façon la Mme Thatcher des Conservateurs canadiens...

Lougheed neutraliserait le jeu des bailleurs de fonds

par Richard Gwyn

Irving Gerstein... Bill Saunderson... Conway Black: ces noms-là ne sont familiers que dans leurs propres demeures, chez leurs amis ou parmi leurs associés en affaires. Et pourtant ce trio de personnages, tout comme une centaine d'autres environ, joueront un rôle essentiel au cours des prochains mois. Ils agiront comme scénaristes protecteurs, producteurs et souffleurs dans ce qui sera certainement le "drame" politique le plus enlevant: la course au leadership du parti conservateur.

Ils sont tous trois des membres influents de la grande famille conservatrice. Ce n'est pas par pure coïncidence qu'ils soient tous de Toronto. Ils ont tous trois de l'argent ou, ce qui est tout aussi utile, savent où on peut en trouver, ce qui n'a rien d'une coïncidence.

Gerstein est le président de Peoples Jewellers. C'est l'un des personnages-clé derrière Jim Gillies, député de Toronto et candidat au leadership. Saunderson, un administrateur dans le domaine des assurances, est un homme à observer, pour peu que vous puissiez le repérer, en train d'orchestrer les efforts du maire de Toronto, David Crombie. Black, un éditeur millionnaire, est un des bailleurs de fonds du député québécois Claude Wagner.

Aux yeux des aficionados politiques ou, pour être honnête, à nos yeux de mordus de la politique, la course au leadership conservateur sera un spectacle à nul autre pareil. Même les congrès plus ternes sont plus excitants que des élections. Puisqu'il n'y a qu'un seul parti en cause, ils ont l'attrait irrésistible d'une guerre civile. L'effort des conservateurs de février prochain promet encore plus: pour une fois il est effectivement vrai que n'importe qui peut gagner, pour emprunter une expression vivante du monde du sport.

Si le premier ministre albertain Peter Lougheed change d'idée et se porte candidat, il enlèverait naturellement tout suspense à l'affaire. Sa victoire serait assurée. Mais il sera pratiquement impossible de percer les intentions de Lougheed jusqu'à la dernière minute: un de ses conseillers a demandé à Bell Canada d'installer un réseau téléphonique spécial entre la suite de l'Hôtel Skyline, tous les autres hôtels d'Ottawa et le lieu où se tiendra le congrès; le réseau sera même équipé de brouilleurs pour contrer l'écoute électronique.

Si Lougheed décide au contraire de demeurer chez lui, il pourrait alors y avoir une douzaine de candidats dans la course. Les quatre "poids-lourds" du caucus sont à surveiller: Wagner, Flora MacDonald et Sinclair Stevens, tous deux députés de Toronto de même que John Fraser, député de Colombie-Britannique. Aussi quelques outsiders: Crombie et, à quelque distance, l'avocat montréalais et ancien membre de la Commission Cliche, Brian Mulrooney. La faiblesse flagrante de Mulrooney est de n'avoir jamais brigué les suffrages. Ses partisans espéraient qu'il puisse surmonter ce handicap en se présentant à l'élection partielle dans la circonscription de Montréal-

Hochelaga. Wagner a prévenu le coup en précipitant la tenue d'une assemblée de nomination où son candidat a été élu, ce qui sert à illustrer ma comparaison avec les guerres civiles.

Choisissez cependant n'importe lequel candidat et vous pourrez élaborer un scénario gagnant pour lui ou elle. Prenez Joe Clark par exemple. C'est un député ambitieux et brillant de l'Alberta. Il n'a toutefois que 36 ans et est inconnu du reste du pays. Il a à son actif d'être bilingue. Si Mulrooney ne se présente pas, Clark devrait ajouter un bloc de votes du Québec à l'appui dont il jouit chez les Albertains et les jeunes Conservateurs. Clark a le mérite d'être à la fois un "wetterner" et un progressiste ce qui pourrait lui valoir, avec le désistement d'autres candidats, d'être considéré comme un bon second choix. C'est peu probable que Clark puisse durer jusqu'à son dernier scrutin; c'est cependant possible.

C'est à ce moment-là que les Gerstein, Saunderson et Black entrent dans la danse. Comme il n'y a pas de super-vedettes dans la course, ils peuvent faire toute la différence. Quelle que soit la personnalité, l'intelligence et la chance qu'un candidat puisse personifier, ils peuvent ajouter des contacts au sein du parti, un réseau d'amis, une connaissance approfondie de la politique et des médias... et l'argent, jusqu'à \$500,000 pour une campagne d'importance.

Vous n'avez pas beaucoup entendu parler, par exemple, de Flora MacDonald au cours des derniers mois. Les candidats discrets, en ce moment, sont ceux qui font le plus de chemin. Eddie Goodman, avocat de Toronto et ancien directeur national du parti, réunit des fonds pour Flora. Elle a recruté comme organisateur un ex-député habile et populaire, Terry O'Connor. Au moins un autre candidat désirait ses services pour le même travail. Elle a embrigué un des vieux lions du parti, le sénateur Grattan, âgé de 87 ans, pour mousser sa candidature sur la place publique.

La bataille fera rage pendant cinq mois, sur scène et en coulisse. Et, puis, elle recommencera à nouveau presque de son point de départ, lors du congrès de trois jours.

La presse, et je suis aussi coupable que quiconque, parle toujours en connaisseur des "appuis massifs", des "bases régionales et des "délégués assurés". La seule étude détaillée faite d'un congrès politique canadien est celle de George Perlin, politologue de l'université Queen's. Il a procédé à une enquête auprès des délégués au congrès conservateur de 1967 où Robert Stanfield fut élu chef du parti. Une des plus intéressantes découvertes de Perlin a été que seulement 39 p.c. des candidats s'étaient engagés formellement pour un candidat au premier tour de scrutin malgré tous les efforts déployés avant le congrès, l'organisation et l'activisme. C'est à ce moment que les scénaristes, les protecteurs et les souffleurs peuvent réellement faire la différence.

On prépare le retour des moulins à vent

par Maréchal FRANCOEUR

Un moulin à vent dans toutes les cours ou sur tous les immeubles en vue d'utiliser la force du vent pour produire de l'électricité.

Cette perspective pourrait un jour se concrétiser si la crise pétrolière

s'aggravait ou si le pays venait à traverser des temps difficiles.

D'ailleurs, l'idée de harnacher le vent n'est pas nouvelle et pendant la seconde guerre mondiale certains pays européens produisaient de l'électricité par cette technique en raison de la pénurie de charbon.

Toutefois, ce qui est plus proche de la réalité, c'est que l'Hydro-Québec mettra à l'essai deux génératrices éoliennes. L'une sera montée aux Iles-de-la-Madeleine et l'autre sur les terrains de l'Institut de recherche de l'Hydro-Québec à Varennes.

M. J.-H. VanSant, chercheur en mécanique et thermodynamique de l'Hydro-Québec, dirige ces expériences. Au cours d'un entretien, M. VanSant a révélé que si les essais sont probants, des génératrices éoliennes pourraient être montées dans des endroits éloignés du Québec où présentement l'énergie électrique est produite en consommant de l'huile diesel.

Rentabilité

Les produits pétroliers coûtent de plus en plus cher à la suite de la décision des pays producteurs de vendre leur pétrole aux pays industrialisés à des prix qui varient généralement selon les prix des produits manufacturés.

Et paradoxe, plus les prix des produits pétroliers sont élevés plus les pays industrialisés s'efforcent de trouver des substituts au pétrole. En conséquence, les moulins à vent, non pour moudre le blé, mais pour produire de l'électricité pourraient devenir rentables.

"C'est en effet pour déterminer la rentabilité des génératrices éoliennes et aussi pour obtenir des données techniques en vue de la fabrication de prototypes plus gros que l'I.R.E.Q. a élaboré son programme des Iles-de-la-Madeleine", a affirmé le Dr VanSant.

Pour la circonstance, les Iles-de-la-Madeleine deviendront un grand laboratoire.

Le système qui sera installé à l'I.R.E.Q. comprend une éolienne de 10 mètres, un système d'entreposage d'énergie à air comprimé et un turbo-générateur à air d'environ 100 kW.

Projet conjoint

M. VanSant a précisé qu'aux Iles-de-la-Madeleine le système de génération éolienne fait partie d'un projet conjoint du Conseil national de la recherche du Canada et de l'I.R.E.Q. Le Conseil de la recherche fournira une éolienne à axe vertical de 28 mètres de diamètre munie d'une génératrice et l'I.R.E.Q. fournira le personnel de support, les matériaux et le réseau des Iles-de-la-Madeleine pour un programme d'essais et d'évaluation d'au moins un an.

Par ailleurs, le Dr J.-M. Bonneville, directeur de la recherche en mécanique et thermodynamique à l'I.R.E.Q., a précisé "qu'avant la guerre, l'Angleterre, la France et l'Allemagne disposaient de grosses éoliennes dont certaines pouvaient produire jusqu'à 1.000 kW d'électricité. Après 1958, les turbines sont devenues plus compactes et moins coûteuses".

"Alors les moulins à vent ont presque tous disparus en France, sauf en Camargue où on en utilise encore pour actionner des pompes et irriguer des terres".

Le Dr Bonneville a fait remarquer que "des éoliennes formées de pylones supportant un axe horizontal auquel sont fixés deux ou trois hélices qui tournent avec le vent, se trouvent encore par milliers aux Etats-Unis".

"Il existe, a-t-il dit, au moins trois types d'éoliennes: à deux hélices croisées; à panneaux pleins; en forme de malaxeur pivotant autour du pylone central (expérience du Conseil de la recherche du Canada). Le sommet du pylone peut pivoter ou les hélices peuvent être orientées mécaniquement dans le sens du vent".

En Allemagne

Sur l'île de Sylt (République fédérale d'Allemagne), un aérogénérateur fonctionne depuis un an. Cet aérogénérateur n'est pas comme celui qui était utilisé pendant la seconde guerre mondiale. On utilisait alors des hélices à pales orientables, qui présente l'avantage de tourner à toutes les vitesses du vent. Mais en cas de tempête ou de rafale, il arrive que l'éolienne soit rendue hors d'usage.

L'aérogénérateur de Sylt a des hélices à pales fixes: deux rotors tournant en sens contraire, commençant à tourner à partir de 5m/sec. Ils peuvent supporter des vitesses de quatre à cinq fois plus élevées, ce qui correspond tout de même à un fort coup de vent (vent d'une force de 9). Pendant une tempête, les rotors sont freinés par un système de commande électronique pivotée de manière à ne plus être sous le vent.

Un générateur monté entre les rotors au sommet du mât de béton de dix mètres de haut fournit l'électricité. Le problème de l'entreposage de l'électricité d'origine éolienne a été ainsi résolu: grâce à un contrôle électronique des fréquences, le courant peut alimenter directement le réseau.

Aérogénérateur individuel

Pour le moment, on cherche à mettre au point un aérogénérateur individuel fournissant de 10 à 30 kW d'électricité. Une maison utilise environ 10 kW d'électricité. Dans les régions éventées de la République

fédérale (littoral de la Mer du Nord) l'énergie éolienne permettrait d'économiser 90 pour cent de fuel.

D'autre part, l'Agence spatiale américaine a mis au point un moulin à vent qui sera placé sur les maisons pour produire de l'électricité.

Le premier de ces moulins à vent est d'ores et déjà entré en action au Centre de recherche de la N.A.S.A. à Hanton, Virginie.

Construit sur le toit d'un immeuble de deux étages, ce prototype est appelé à fournir de l'électricité d'appoint. Ce moulin n'a pas l'aspect des moulins traditionnels. Il ressemble à un énorme fouet à battre les oeufs. Il est composé de deux panneaux incurvés de moins de cinq mètres de haut fixés sur un axe vertical.

M. VanSant a déjà expliqué lors d'un colloque sur l'énergie éolienne que l'on voudrait utiliser les forts vents des Iles-de-la-Madeleine pour entraîner des générateurs qui serviraient à comprimer de l'air dans une vaste salle souterraine creusée dans un dôme de sel. L'air emmagasiné dans cette cavité de 400.000 mètres cubes à 200 atmosphères serait ensuite réchauffée à la sortie avant d'actionner une turbine capable de produire de l'électricité. Il existe de vastes dômes de sel dans le sous-sol des Iles-de-la-Madeleine.

Les vents de l'Atlantique

Beaucoup de chercheurs prévoient un développement fantastique de l'énergie éolienne. Le professeur William Heronemus, de l'université du Massachusetts, affirme que les villes de l'avenir posséderont toutes de telles génératrices éoliennes.

Ce chercheur a proposé que le Canada et les Etats-Unis harnachent les vents des côtes de l'Atlantique pour produire de l'électricité. Selon lui, ce projet n'impliquerait aucune technologie nouvelle. D'après ses calculs, il suffirait d'un rendement de 10 pour cent de l'ensemble de génératrices éoliennes montées sur les bords de l'Atlantique pour en obtenir un prix de revient de 1 mill par kilowatt-heure à la porte du consommateur. L'électricité de la baie James coûtera au moins mill par kWh.



Photo IREQ

Le Dr J. VanSant

M. Heronimus a préparé des devis. Tout est précis: on utiliserait 84.000 génératrices éoliennes de 2 mégawatts chacune. Ces génératrices seraient installées par groupe de trois sur 28.000 tours érigées en mer sur le plateau continental du large des Maritimes et de la Nouvelle-Angleterre.

Ces pylones flottants ou appuyés sur le fond marin seraient répartis dans 170 unités de production, chaque unité regroupant environ 165 pylones construits en cercles concentriques autour d'une usine qui produirait de l'hydrogène à l'aide de l'électricité produite.

L'hydrogène serait alors acheminé vers le rivage et vers les centres de consommation par des pipe-lines. A destination, on pourrait l'utiliser directement comme combustible ou le retransformer en électricité. Evidemment, il serait aussi souhaitable de pouvoir entreposer les surplus en prévision des jours où le vent tombe.

Suspendus à des ballons

Deux savants soviétiques, les professeurs M.S. Lidorenko et G.F. Moutchnik, membres du Conseil scientifique de l'énergie et de l'électronique de Moscou, ont présenté une communication lors d'une réunion de l'U.N.E.S.C.O. portant sur la production d'énergie sans pollution de l'atmosphère.

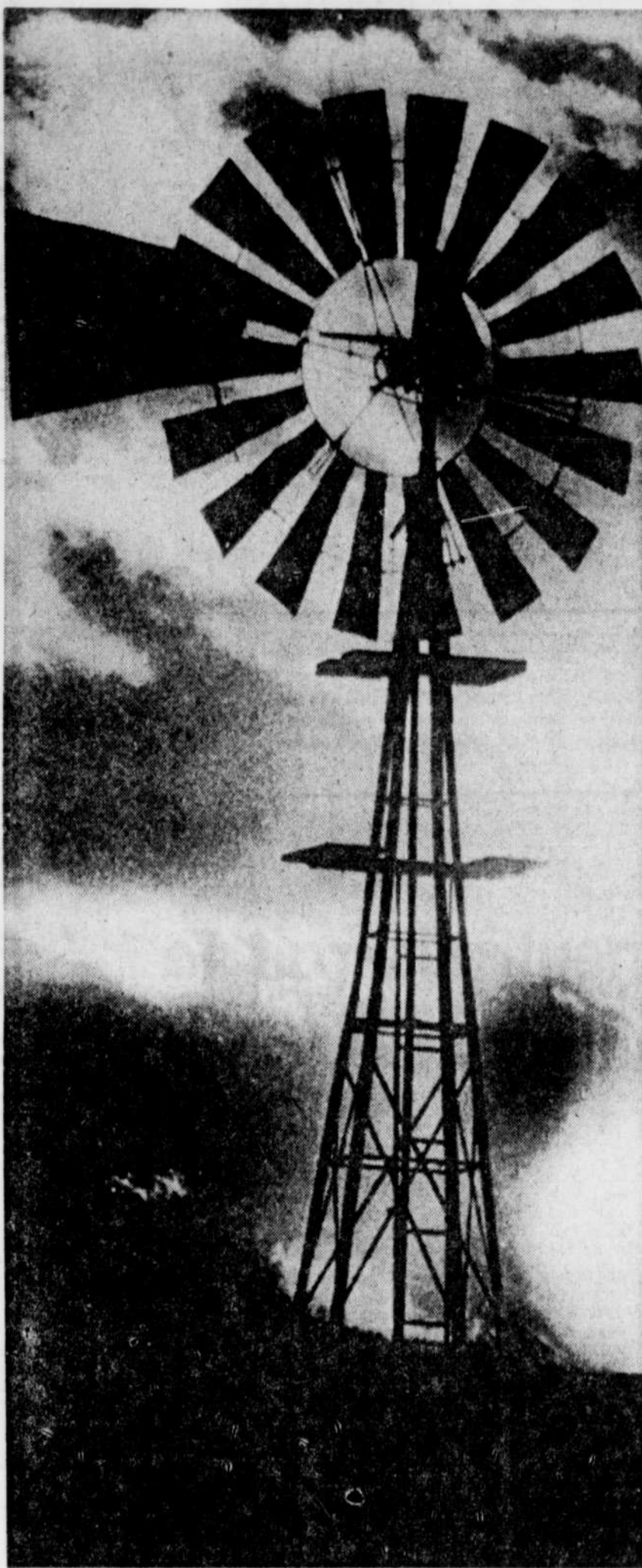
L'une des solutions vise à éliminer un des inconvénients des moulins à vent, qui ne reçoivent pas un vent régulier à la surface de la terre. Ils ont proposé de suspendre ces moulins à des ballons à une altitude où le vent ne cesse jamais de souffler.

Il s'agit d'appareils placés à une altitude de 10.000 à 12.000 mètres là où se forment les traînées des avions à réaction, turbulences qui se déplacent à une vitesse constante de trois à sept fois supérieure à celle que l'on peut rencontrer près de la terre.

La mise au point et la construction de centrales électriques de cette sorte est subordonnée à la solution de plusieurs problèmes techniques complexes: leur protection contre l'électricité atmosphérique et la production de matériaux très résistants pour la fabrication de câbles de communication et de revêtement.

On prévoit pour la fin des années 70 et le début des années 80 l'introduction de ces générateurs sur le marché mondial et leur production massive par milliers d'unités dans diverses régions du globe.

Devant ces perspectives optimistes, les recherches sur les éoliennes que viennent d'entreprendre les chercheurs de l'Institut de recherche de l'Hydro-Québec prennent une signification intéressante pour le Québec et pour le monde.



A la suite de la crise pétrolière, l'énergie éolienne a soulevé un nouvel intérêt chez les chercheurs de plusieurs pays. L'Hydro-Québec mettra à l'essai deux génératrices mues par des moulins à vent, l'une à Varennes et l'autre aux Iles-de-la-Madeleine. On verra probablement se dresser une multitude de moulins à vent comme celui qui apparaît ci-haut, si les essais sont probants.

L'Asie est née de la collision de continents

NEW YORK (AFP) — Des géologues chinois et américains sont arrivés à la conclusion que le continent asiatique tel qu'il se présente maintenant résulte de "la collision" de trois continents plus petits dont l'un, le sous-continent indien, continue à exercer une énorme poussée en direction du nord, écrit le New York Times d'hier.

Le quotidien new-yorkais, rendant compte d'un colloque de géologues qui vient de se dérouler à l'observatoire de l'université Columbia, explique que les découvertes des spécialistes américains, faites à l'aide de photographies prises à partir de l'espace confirment ainsi celles de leurs collègues chinois réalisées à la suite d'expéditions terrestres dans l'Himalaya et au Tibet. Une importante délégation scientifique chinoise a participé à ce colloque.

La nouvelle théorie explique les chaînes de montagne parallèles

qui traversent l'Asie centrale de l'Himalaya jusqu'aux chaînes de l'Altaï, en Mongolie, ainsi que l'activité sismique apparemment désordonnée constatée dans cette partie du monde.

La nouvelle théorie est utilisée avec succès en Chine pour la recherche de gisements de pétrole et de minéraux selon M. Yen Tun-Shih, directeur adjoint de l'Institut du pétrole chinois qui participait au colloque. Il a expliqué que des couches sédimentaires contenant du pétrole (épaisses quelquefois de 5 à 6 kilomètres), ont été détectées à de grandes profondeurs notamment sous d'anciens lacs à très forte salinité formés il y a environ 170 millions d'années à la suite d'affaissements de régions entières sous la poussée du sous-continent indien. La transformation des matériaux organiques en pétrole a été accélérée, dit-il dans son rapport, grâce à la chaleur des éruptions volcaniques qui ont accompagné ces bouleversements d'une "énorme amplitude".

Audiences Publiques



RADIO-QUÉBEC

QUÉBEC

C'est à compter du mardi, 14 octobre 1975, que Radio-Québec entendra les mémoires soumis par les divers organismes de la région relativement à sa programmation et à sa régionalisation.

Les séances se dérouleront à:

AMPHITHEATRE DU COMPLEXE "G"
REZ-DE-CHAUSSEE
1050, RUE CONROY
QUÉBEC

En après-midi, à compter de 14:00 heures et en soirée, à compter de 20:00 heures.

En plus de l'audition des mémoires écrits, une période de temps sera allouée aux citoyens de la région qui aimeraient exposer verbalement leurs points de vue.

Le public est invité à y assister.

Pour tout autre renseignement il suffit de communiquer avec:



RADIO-QUÉBEC
Direction des Relations publiques
(418) 643-4201

en un clin d'oeil

Sidbec accorde un contrat de \$130 millions pour Port-Cartier

MONTREAL (PC) — Sidbec, l'acierie qui appartient à la province de Québec, vient d'accorder un contrat de \$130 millions à Dravo Corp., de Pittsburgh, pour la construction d'une nouvelle usine de grains de billettes à Port-Cartier. Dravo est une société d'ingénierie et d'équipement, spécialisée dans le domaine des plombs. Elle a construit d'autres usines de ce genre à Labrador City et à Pointe-Noire, au Québec. L'usine de Port-Cartier doit avoir une production annuelle de six millions de tonnes, qui sera alimentée avec du minerai de fer de la mine de Fire Lake, dans le secteur nord-est de la province. La firme Québec-Cartier Mining, et peut-être aussi la British Steel International, de Londres, se joindraient au gouvernement pour assurer le développement de l'entreprise de Fire Lake.

Chrysler ferme deux usines

Chrysler a décidé de fermer ses deux usines d'assemblages fabriquant des automobiles de grande taille pendant la dernière semaine du mois d'octobre, apprend-on dans les milieux industriels de Detroit. Cette initiative, inhabituelle au début d'une nouvelle année-modèle, souligne la fragilité de la reprise dans le domaine automobile aux États-Unis et le souci des constructeurs d'éviter la formation de stocks trop importants comme c'était le cas à la fin de l'année dernière. Elle confirme les prévisions de certains économistes qui estiment que les ventes de voitures seraient probablement stagnantes pendant le dernier trimestre de 1975.

Cuivre

Quatre des principaux producteurs de cuivre veulent se protéger contre la chute des cours du métal et tiendront une réunion le mois prochain à Lima pour étudier des mesures à cet effet, a annoncé le ministre chilien des Mines. Les quatre pays en question, soit le Chili, le Pérou, le Zaïre et la Zambie, fournissent à eux seuls 70 pour cent des exportations mondiales de cuivre. Le prix du cuivre a diminué de plus de moitié depuis avril 1974.

Rétablissement économique

Le rétablissement de l'économie américaine se poursuivra pendant l'année 1976, prévoit le Business Council, mais il estime qu'un choc économique important, tel que la faillite de la ville de New York, pourrait entraver cette écurion. Les autres dangers qui se dressent sur la route sont l'inflation et les problèmes créés par d'autres pays qui tentent de combattre la récession, déclarent les hommes d'affaires. Le Business Council estime que 1976 verra la poursuite de la croissance, mais il précise que l'acier et les biens de consommation pourraient venir à manquer d'ici à 1977.

Vente de blé

Le Canada a vendu 500,000 tonnes supplémentaires de céréales blé, avoine, orge à l'URSS, apprend-on dans les milieux commerciaux à New York. Ceci porte à 4,3 millions de tonnes la quantité de céréales surtout du blé vendue cette année par le Canada aux Soviétiques.

Innovor ou périr

Huit sur dix des produits qui existaient en 1985 ne sont pas nés aujourd'hui: 60 entreprises cessent leurs activités au Québec chaque mois; si on ne tire pas partie au maximum de ses ressources technologiques et humaines, on risque de périr. L'entreprise doit innover: nouveaux produits, nouveaux marchés, nouvelles formes d'organisation. Ces sujets et d'autres seront discutés au Holiday Inn (Place Dupuis-Montréal), les 23, 24 et 25 octobre, au cours d'un colloque organisé par Informatech France-Québec, le ministère des Affaires intergouvernementales et le conseiller commercial de France à Montréal.

Allô... baie James!

Depuis le 9 septembre, l'Hydro-Québec agissant comme entrepreneur pour la Société d'énergie de la baie James a mis en service les premiers de 300 canaux de télécommunications. Une première tranche de 100 canaux va servir au personnel de l'Hydro-Québec, à la Société de télécommunications de la baie James, et à l'exploitation de lignes publiques. On sait que les ouvriers se sont récemment plaints du manque de téléphones publics.

Présence canadienne souhaitée au prochain sommet monétaire de Paris

WASHINGTON (AFP) — Le Canada sera vraisemblablement invité à participer au sommet économique et monétaire qui aura lieu en France les 15, 16 et 17 novembre.

Cette invitation a été donnée hier au département d'Etat par M. Helmut Sonnenfeldt, conseiller du département d'Etat immédiatement après le communiqué de la Maison-Blanche annonçant cette réunion. M. Sonnenfeldt a dit que plusieurs des six États participant souhaitaient voir le Canada se joindre à eux et qu'il y avait de sérieuses chances que ceci se réalise.

Officiellement pour l'instant, les six pays qui doivent participer à cette rencontre sont les États-Unis, la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne de l'Ouest, l'Italie et le Japon.

A Ottawa, un porte-parole du premier ministre Trudeau s'est déclaré surpris du désir du département d'Etat américain de voir le Canada participer à ce sommet.

Ce porte-parole a fait savoir que

jeudi soir, aucune invitation en ce sens n'avait encore été reçue et qu'on n'en attendait pas.

M. Sonnenfeldt a précisé d'autre part que le président Ford serait très probablement assisté par le secrétaire d'Etat et le secrétaire au Trésor. Au cours de sa conférence de presse il a insisté sur le caractère "non formel" des discussions qui se tiendront en France, qui ne doivent pas nécessairement selon lui déboucher sur des décisions spécifiques.

M. Sonnenfeldt a également souligné que ces discussions porteraient sur un examen général de la situation économique mondiale sous ses divers aspects intéressant les grands pays industrialisés. Il a énuméré notamment la situation économique dans chacun des pays participants et ses incidences sur celle des autres pays, les politiques commerciales et monétaires et les rapports entre les pays industrialisés et les pays en voie de développement.

M. Sonnenfeldt a d'autre part

précisé que c'était à Helsinki que les chefs d'Etat et de gouvernement des États-Unis, de France, de Grande-Bretagne et d'Allemagne fédérale avaient convenu d'engager le processus devant mener à cette conférence dont l'initiative revient au gouvernement français.

Le chancelier Helmut Schmidt estime qu'"aucune décision n'est à attendre de la conférence économique et monétaire au sommet des Six, toute décision dans ce domaine étant comme dans le passé du ressort des instances internationales compétentes".

Pour sa part le porte-parole adjoint du gouvernement fédéral, M. Armin Grunewald a précisé qu'à la demande de Bonn, l'Italie avait été invitée à participer à cette réunion, à Rambouillet, près de Paris, et que la RFA s'employait à faire admettre le Canada à ce "sommet".

A la suite de la réunion préparatoire qui s'est tenue au niveau des experts dimanche et lundi à New York,

l'échange de vues entre les gouvernements concernés va maintenant s'intensifier jusqu'au 15 novembre. L'ancien secrétaire au Trésor, M. George Schultz qui avait participé aux réunions de New York continuera à suivre particulièrement ces dossiers.

M. Sonnenfeldt a également déclaré que le président Ford était tout à fait "satisfait" de la manière dont cette conférence se présentait et surtout du caractère non formel qu'elle devait revêtir.

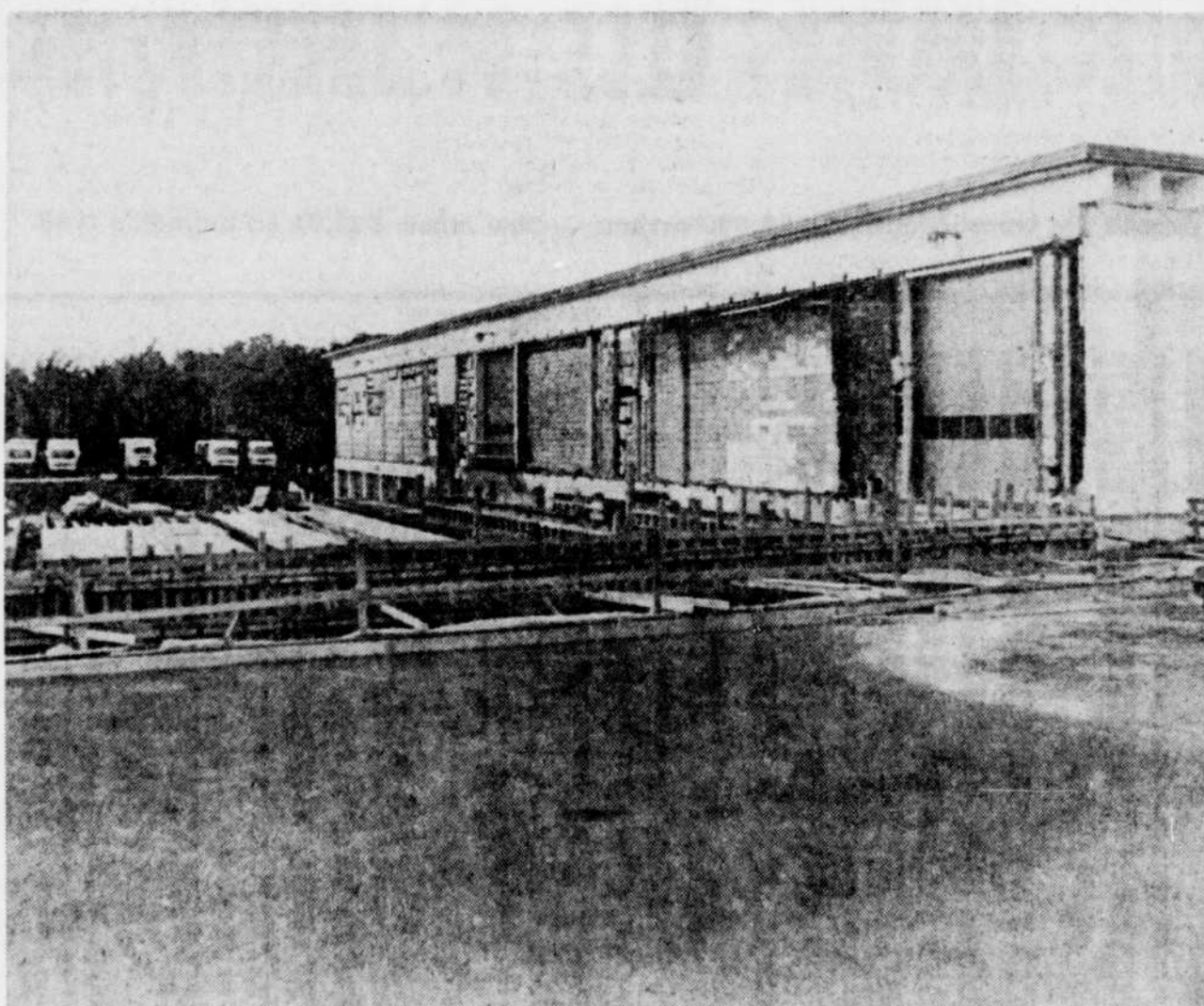
Le secrétaire adjoint au Trésor M. Edwin Yeo indique-t-on par ailleurs, quittera Washington d'ici quelques jours pour Londres, Paris et Bonn apparemment dans le but de préparer en détail les dossiers qui seront examinés lors du sommet.

On note dans les milieux compétents de Washington que l'aspect essentiellement monétaire de cette rencontre qui apparaissait au premier plan lorsque celle-ci fut proposée

initialement par le président Giscard d'Estaing n'apparaît plus dans le texte officiel rendu public par la Maison-Blanche que comme l'un des sujets à traiter, venant après les problèmes économiques et commerciaux. De plus les questions énergétiques et les problèmes des matières premières sont spécifiquement mentionnés.

Dans l'optique de Washington il apparaît ainsi que ce sommet devrait permettre aussi une concertation des principaux pays industrialisés précédant la conférence entre consommateurs et producteurs de pétrole et de matières premières prévue pour le début de 1976.

On rappelle à Washington que l'administration américaine et la majorité du Congrès n'ont pas varié dans leur opposition à tout retour à un taux de parité fixe et que sur ce point important les positions des États-Unis et celles de la France et de l'Allemagne fédérale en particulier demeurent largement divergentes.



Le plus gros embouteilleur
L'usine d'embouteillage d'Alex Coulombe Ltée, sur le boul. Charest à Sainte-Foy, sera agrandie de quelque 62,000 pieds carrés, augmentant ainsi sa surface de 75%. Ces travaux d'agrandissement coûteront \$700,000. Une fois terminée, en décembre prochain, cette usine deviendra la plus imposante du genre dans la région de Québec.

Nouvelle usine de \$15 millions à Bécancour

Le parc industriel de Bécancour sera bientôt doté d'une nouvelle usine à haute technologie.

L'investissement, estimé à \$14,876,000, sera réalisé par "Didier, corporation de produits réfractaires pour la construction". On y fabriquera des briques réfractaires à haute teneur en alumine et des produits monolithiques réfractaires.

Le nombre d'emplois créés est de 294.

Didier est une nouvelle compagnie canadienne, dont les actionnaires sont MM. R.E.J. Layton et B. Saskin, la Société Didier-Werke A.G. de l'Allemagne de l'Ouest et la Société de développement industriel du Québec.

Le ministère de l'Expansion économique régionale a contribué à l'investissement en accordant une subvention de \$4,362,000, représentant 22% du coût d'immobilisation approuvé et \$5,600 par emploi admissible, conformément aux dispositions de la loi.

En outre des négociations sur l'obtention d'un prêt ont été amorcées avec la Société de développement industriel du Québec. Toutefois, jusqu'ici aucun accord n'a été conclu; les conditions posées par la SDI faisant encore l'objet de négociations.

La Société Didier-Werke A.G., constituée en 1834, est l'un des plus gros fabricants européens de produits réfractaires; elle possède des usines en Allemagne, France, Autriche et en Australie.

L'usine de Bécancour aura une capacité de 70,000 tonnes par an et comprendra trois fours qui, une fois les travaux terminés, fonctionneront vingt-quatre heures par jour.

La nouvelle entreprise, qui fait appel à une technologie nouvelle à l'échelle du Canada, permettra l'approvisionnement des aciéries, des usines de fabrication de verre, de produits chimiques et pétrochimiques. Jusqu'à maintenant, les manufacturiers canadiens doivent importer une bonne partie de leurs produits réfractaires.

Selon le communiqué du MEER, l'implantation de cette usine au Québec devrait encourager le développement de l'industrie sidérurgique québécoise.

En outre, la construction de cette usine devrait susciter des retombées en amont puisque les fours et la machinerie utilisée seront fabriqués presque entièrement au Canada.

Les coopérateurs américains veulent créer une banque de développement de \$1 milliard

par Michel MORIN

D'ici la fin d'octobre le Sénat américain sera saisi d'un projet de loi prévoyant la création d'une Banque nationale pour les coopératives de consommation (National Consumer Cooperative Bank), dont le capital autorisé pour les quatre premières années sera de \$1 milliard.

Dans les faits le projet des coopérateurs américains s'apparente à celui développé par le Conseil de la coopération du Québec (la Société de développement coopératif), à la différence près que l'accent sera mis particulièrement sur le développement des coopératives de consommation.

Un vaste lobbying est actuellement organisé sur la question à travers les États-Unis. M. Ralph Nader, l'avocat des toutes premières heures des consommateurs américains, est de la partie. On signale également des noms comme Seymour Klarner de la Federation of Cooperative of New York, comme David Fullerton de la National Telephone Cooperative Association, et comme Roman Eller de la Mutual Service Insurance de St-Paul, Minnesota.

Rejoint hier au téléphone, M. Stanley Dreyer de la Cooperative League des États-Unis, qui a son siège à Washington, D.C., a déclaré au SOLEIL: "Le projet de loi sera présenté ce mois-ci au Sénat américain et nous espérons qu'il sera adopté au cours de 1976".

Objectifs

L'objectif de la banque sera tout

d'abord de favoriser la mise sur pied d'entreprises sur une base coopérative, soit en fournissant le financement nécessaire, soit en apportant les aides techniques appropriées.

Le financement des entreprises coopératives sera fait sous la forme de prêts à moyen et à long terme, et d'investissements en capital de risque. A ce dernier chapitre, un fonds spécial de \$250 millions a été prévu.

On espère ainsi que les coopératives qui souffrent d'une sous-capitalisation étant donné les revenus modestes de leurs membres, pourront

progressivement se qualifier auprès des autres sociétés préteuses. Les coopératives qui obtiendront ainsi des fonds d'investissements par le biais du fonds spécial de \$250 millions, devront toutefois planifier le remboursement graduel du capital qui leur aura été ainsi fourni.

Signalons en outre que la banque pourra octroyer des garanties pour les coopératives qui seront désireuses d'obtenir du financement auprès des institutions privées.

L'agence gouvernementale qui sera chargée de l'administration du

fonds spécial, aura également la responsabilité de fournir une assistance technique aux coopératives sous la forme d'études de possibilité de réalisation (feasibility studies), de conseils aux administrateurs et au personnel, et de programmes de formation en finance et en gestion.

Financement

Initialement le capital de la banque sera investi par le gouvernement sous la forme d'actions privilégiées, à raison de \$250 millions par année pour

une période de quatre ans. Le gouvernement occupera sept des treize sièges du bureau de direction. Quant au taux de rémunération sur le capital investi par le gouvernement, il a été fixé à 2 pour cent.

Par la suite le bureau de direction viendra progressivement aux mains des coopérateurs, au fur et à mesure que la banque obtiendra les fonds nécessaires auprès des investisseurs privés pour remplacer les capitaux investis par le gouvernement. Cela se fera principalement par l'émission et la vente d'obligations et de débetures.

Désir d'échanges mondiaux chez les coopératives d'épargne et de crédit

Au cours des deux prochaines années, les coopératives d'épargne et de crédit à travers le monde, tenteront de procéder à des échanges plus systématiques entre leurs cadres sur les problèmes qui les concernent.

A cette fin trois groupes de travail viennent d'être créés.

M. Pierre Lacour, président de la Caisse centrale de crédit coopératif en France et directeur du groupement des coopératives d'épargne et de cré-

dit de la Communauté économique européenne, a dévoilé hier à Québec la nature des sujets qui feront l'objet de discussions entre les cadres des coopératives d'épargne et de crédit.

Le premier groupe de travail portera sur les problèmes économiques et financiers internationaux. Des problèmes, comme le marché des changes, l'inflation, les pétro-dollars, les sociétés multinationales et les coopératives, feront l'objet des échanges de ce premier groupe de travail.

Un second groupe, s'attachera à la discussion des problèmes concernant la gestion des coopératives d'épargne et de crédit. La standardisation des méthodes de gestion, le rôle de l'ordinateur, la main-d'oeuvre et les relations industrielles, la suffisance de capital et la communication entre les employés, seront autant de sujets susceptibles de faire l'objet d'études détaillées.

Enfin un troisième groupe de

travail aura trait aux méthodes de collecte de l'épargne des dépôts. Parmi les sujets qui seront discutés, on a retenu entre autre, l'intention et la motivation des membres, et le rôle des principes coopératifs.

M. Lacour devait déclarer au cours de sa rencontre avec les journalistes "que les caisses d'épargne et de crédit doivent prendre conscience de leur importance afin qu'on aboutisse à la promotion de ces caisses à travers le monde".

On peut transférer les obligations d'épargne du Canada dans des REER

Les investisseurs qui feront l'acquisition des nouvelles obligations d'épargne du Canada auront le droit de faire immatriculer leurs obligations au nom d'une fiducie régie par un régime enregistré d'épargne-retraite, un régime enregistré d'épargne-logement, un régime de retraite enregistré auto-déterminé, un régime de participation différée aux bénéfices ou un régime de participation des employés aux bénéfices.

L'enregistrement doit inclure les noms du fiduciaire, du bénéficiaire aux termes du régime, ainsi que la désignation et le numéro du régime enregistré.

Depuis le début de 1975, le ministère des Finances a révisé ses positions au sujet du transfert des obligations d'épargne dans des régimes d'épargne pour la retraite ou dans des régimes de partage des bénéfices.

Depuis l'émission 1972-73 d'obligations d'épargne du Canada, il était interdit de transférer celles-ci aux fiduciaires de fonds pour la retraite. Apparemment, nombre d'acheteurs de ces obligations ne savaient pas qu'ils ne pouvaient placer celles-ci dans de tels fonds. Pour ne pas pénaliser les contribuables qui avaient agi de bonne foi, pour bénéficier d'une baisse de leur revenu imposable, le gouvernement fédéral a aboli les restrictions au début de février et les acheteurs des nouvelles obligations d'épargne pourront donc se prévaloir de l'option de transfert à la condition de ne pas dépasser certaines limites.

Régimes enregistrés d'épargne-retraite

Si l'acheteur désire transférer ses obligations d'épargne dans un régime enregistré d'épargne-retraite, il doit cependant se rappeler que le montant maximal qu'il peut réclamer comme prime versée en vertu d'un tel régime est égal au moins élevé des deux montants suivants: \$4,000 ou 20 pour cent de son revenu gagné au cours de l'année d'imposition, moins tout montant qu'il peut déduire lors du calcul de son revenu pour l'année, en vertu du paragraphe 146 (6) de la loi de l'impôt. Ce paragraphe concerne les déductions effectuées lorsque la fiducie régie par le régime a disposé d'un placement non admissible.



marcel boutin
votre argent

Lorsqu'il s'agit d'un employé adhérent à une caisse ou un régime enregistré de pensions auquel son employeur a contribué dans l'année, le montant maximal qu'il peut réclamer comme prime versée à un régime enregistré d'épargne-retraite, que son employeur soit ou non imposable, est égal au moins élevé des montants suivants: \$2,500 ou 20 pour cent de son revenu gagné, moins la partie des cotisations qu'il a versées à une caisse ou à un régime enregistré de pensions et moins tout montant déductible aux termes du paragraphe 146 (6) auquel nous avons fait allusion dans la paragraphes précédents.

Rappelons qu'il est possible d'enregistrer plusieurs régimes d'épargne-retraite au nom d'une même personne, en autant qu'on ne dépasse pas le montant admissible chaque année. Et on recommande de placer ces différents plans auprès d'institutions différentes pour éviter certains ennuis.

L'épargne-logement

Contrairement à l'épargne-retraite, un contribuable ne peut constituer qu'une seule fois un régime enregistré d'épargne-logement. Et il ne doit pas posséder déjà une propriété. Le montant investi doit servir à l'achat d'une maison ou à son ameublement. Les montants retirés du régime qui ne sont pas affectés à cette fin seront imposables à moins que dans l'année où ils sont retirés ou dans les 60 jours suivant la fin de l'année, ils sont transférés à un régime enregistré de pension ou à un régime enregistré d'épargne-retraite ou servent à l'achat d'un contrat de rentes à versements invariables.

La loi de l'impôt sur le revenu permet à un contribuable de déduire de son revenu imposable la somme de \$1,000 par année jusqu'à concurrence d'un maximum de \$10,000 pour acheter une maison ou des meubles.

Ce qui est intéressant, c'est que le montant déductible n'a aucune relation avec les revenus du contribuable contrairement au régime enregistré d'épargne-retraite où la limite est affectée par ses revenus. Par conséquent, un contribuable à revenus modestes peut adhérent à un régime enregistré d'épargne-logement.

denrées

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture:

- Beurre: arrivages courants, 93 points, \$1.03; 92 points, \$1.02; Commission canadienne de l'industrie laitière, \$1.03. Prix de gros moyen aux détaillants, \$1.07 3-5; prix de détail moyen, \$1.09 1-10.
- Fromage cheddar: blanc, \$1.06; coloré, \$1.06 3-10.
- Poudre de lait écrémé: No 1 contenants de 50 lb, 0.59 à 0.66; procédé par rouleau et par vaporisation, 0.39 1-2 à 0.42.
- Lait de beurre en poudre, 0.48 à 0.50; pour nourrissage, 0.37 à 0.40. Lait évaporé, 48 contenants de 16 onces, \$15.95.
- Lactosérum en poudre, pour nourrissage: procédé par rouleau, 0.07 à 0.07 1-2; procédé par vaporisation, 0.12 à 0.14; procédé par vaporisation non-hydroscopique, 0.25 1-2.

NOMINATION CITADELLE PROPANE



M. Raymond Denis
Jacques Roberge gérant de Citadelle Propane annonce la nomination de M. Raymond Denis comme gérant des ventes concernant les appareils et le gaz propane. M. Denis apporte une expérience de vingt-trois ans dans la vente. Citadelle Propane établi à Québec depuis vingt-six ans est la propriété de la Corporation du gaz de la Cité dont le bureau chef est situé à Trois-Rivières. (ANN.)

Autre centre commercial à Charlesbourg

Un nouveau centre commercial d'une capacité de 50 magasins "Carrefour Charlesbourg" sera érigé à l'intersection du boulevard Henri-Bourassa et de la 80e rue, au cours de la prochaine année.

Le projet d'un coût total de \$7.5 millions occupera un terrain d'une superficie de 1 million de pieds carrés incluant les magasins et un stationnement pour 1,500 voitures. Le groupe de financiers est piloté par la Corporation immobilière Dallaire et Frères Inc. dirigé par M. Jules Dallaire de la chaîne alimentaire du même nom.

L'immeuble de 340,000 pieds carrés qu'on projette de construire comportera 200,000 espaces de commerce et deux mezzanines de 70,000 pieds carrés chacune aménagées en bureaux.

Locataires

Les principaux locataires du nouveau centre seront Alimentation Dallaire. Cette compagnie exploitera un grand magasin de distribution alimentaire de 40,000 pieds carrés de plancher, dont l'ouverture est prévue d'ici quelques mois.

Le magasin Greenberg's y occupera un local de 30,000 p.c.

NOMINATION



M. MARC HAMEL
La maison J.O. Fiset a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Marc Hamel au poste de vice-président et directeur général. M. Hamel saura faire bénéficier toute notre clientèle de son expérience de près de 25 ans dans le domaine du meuble et appareils électriques. (ANN.)

PRÉSIDENT A.P.M.A.



M. Denis Pepin, Président de Denis Pepin Autos Ltée, de Ste-Foy, Québec, a été élu Président de L'A.P.M.A. (L'Association Provinciale des Marchands d'Automobiles du Québec Ltée) à l'issue du 22e congrès annuel de cette Association. (ANN.)

l'or

WINNIEG (PC) — Cotes de l'or à terme, en monnaie américaine, à la Bourse des denrées de Winnipeg

	Contrats de 400 onces	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.
Oct.	142.00	142.50	142.00	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50
Nov.	142.00	142.50	142.00	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50
Déc.	142.00	142.50	142.00	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50
Janv.	142.00	142.50	142.00	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50
Fév.	142.00	142.50	142.00	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50
Mars	142.00	142.50	142.00	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50
Avril	142.00	142.50	142.00	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50
Mai	142.00	142.50	142.00	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50
Juin	142.00	142.50	142.00	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50
Juillet	142.00	142.50	142.00	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50
Août	142.00	142.50	142.00	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50
Sept.	142.00	142.50	142.00	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50
Oct.	142.00	142.50	142.00	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50	142.50

Contrats de 100 onces
Nov. 141.50 142.00 141.50 142.00
Déc. 141.50 142.00 141.50 142.00
Janv. 141.50 142.00 141.50 142.00
Fév. 141.50 142.00 141.50 142.00
Mars 141.50 142.00 141.50 142.00
Avril 141.50 142.00 141.50 142.00
Mai 141.50 142.00 141.50 142.00
Juin 141.50 142.00 141.50 142.00
Juillet 141.50 142.00 141.50 142.00
Août 141.50 142.00 141.50 142.00
Sept. 141.50 142.00 141.50 142.00
Oct. 141.50 142.00 141.50 142.00

PARIS (AP) — Voici le cours de l'once d'or à la clôture des principaux marchés, en dollars américains.

Londres:	\$142.50
Paris:	\$147.85
Frankfurt:	\$142.34
Zurich:	\$142.25
Hong-Kong:	\$139.32
Beirut/Israël:	\$136.20

Les investisseurs attendent les décisions d'Ottawa

Par la Presse Canadienne

Sauf dans le cas des valeurs pétrolières, qui ont connu une hausse modérée, les cours aux principales Bourses canadiennes ont peu changé cette semaine.

Selon les observateurs, les investisseurs hésitaient à se lancer dans les achats ou les ventes d'importance avant que le premier ministre Trudeau n'annonce les nouvelles politiques économiques de son gouvernement. Certains analystes sont d'avis que la déclaration que doit faire le chef du gouvernement lundi peut se refléter de façon positive dans les cours sur les marchés boursiers, car le public aura alors une meilleure image de la direction que doit prendre l'économie nationale. D'autres, toutefois, prédisent que ces politiques seront accueillies avec scepticisme et n'auront pas d'effet immédiat sur le mouvement des cours.

Les pétroles

A Toronto, les titres pétroliers ont dominé le reste du marché, l'indice des pétroles

de l'Ouest gagnant 5.75 points à 192.06, son plus haut point de clôture hebdomadaire depuis le 29 août. Pacific Petroleum a monté de 7.8 depuis sa fermeture à \$26 vendredi dernier. Dome Petroleum a gagné 1.2, et Hudson's Bay Oil and Gas 2 à \$33 1-4.

Les cours pétroliers ont progressé chaque jour de cette semaine jusqu'à vendredi, alors que certains investisseurs ont décidé apparemment que le moment était propice pour monnayer leurs profits sur papier.

Plusieurs analystes recommandent les valeurs pétrolières, en tenant compte des récentes décisions du gouvernement en vue d'encourager et stimuler les compagnies productrices de pétrole.

M. Jack Peltier, de Richardson Securities de Canada, à Winnipeg, a déclaré que tant le gouvernement fédéral que les gouvernements provinciaux ont démontré "une compréhension fort améliorée" du rôle de l'industrie pétrolière dans la lutte pour éviter la pénurie énergétique qui menace le Canada.

"Cette compréhension se traduit par des systèmes plus réalistes de redevances et de taxation, particulièrement dans la province d'Alberta. Et il est probable que cette tendance se maintiendra", dit-il.

dividendes

(Cours transmis par la Presse Canadienne)

Conduits-Amherst Ltd., 24 cents, payables le 7 nov. Inscription le 22 oct. Le dernier dividende avait été payé le 30 sept. 1974 et avait été de l'ordre de 36 cents.

Ford Motor Co., 60 cents, en numéraire américain, payables le 1er déc. Inscription le 30 oct.

Hollinger Mines Ltd., classe A, 45 cents, augmentation de cinq cents; classe B, 38.25 cents, augmentation de 4.25 cents; tous deux payables le 28 nov. Inscription le 31 oct.

IU International Corp., 21.25 cents, en numéraire américain, payables le 1er déc. Inscription le 14 nov.

Labrador Mining and Exploration Co. Ltd., 55 cents, augmentation de 10 cents, plus un paiement extra de 30 cents, payables le 21 nov. Inscription le 31 oct.

TD Realty Investments, unités de fiducie, 75 cents, payables le 7 nov. Inscription le 17 oct.

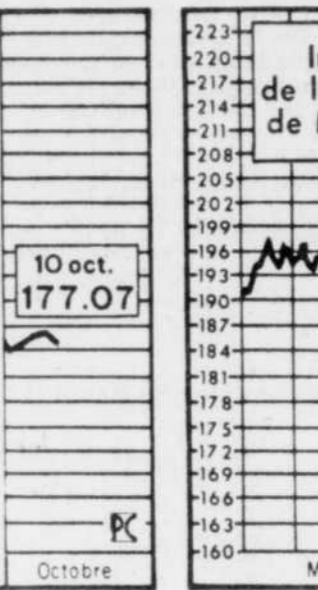
Indices industriels

L'indice industriel à Toronto, considéré comme un indicateur majeur de l'orientation du marché, a progressé durant les trois premiers jours de la semaine. Mais de fortes pertes jeudi et hier ont effacé ces premiers gains. Pour toute la semaine, l'indice a perdu .37 point à 177.07.

L'indice des produits forestiers et des papiers, l'un des 17 sous-groupes industriels, a gagné 2.59 points à 104.19. MacMillan Bloedel a monté de 3.4 à \$19 1-8, et Domtar Ltd. 1 à \$21 3-4.

Le gouvernement de Colombie-Britannique a adopté une loi, cette semaine, pour ordonner aux employés impliqués dans les principales querelles syndicales de retourner au travail, y compris les gens mêlés à la grève de l'industrie forestière.

L'indice des métaux communs a perdu .12 à 74.79. Celui des aurifères a monté de 10.03 à 302.33.



BUREAUX A LOUER
Professionnels, possibilité de service commun. Coins route de l'Église et chemin Ste-Foy. Aménagés au 3/4. À partir de \$125 par mois, libre 1er décembre.
Réal Tremblay C.A.
658-3606

AVIS TROISIEME PUBLICATION
Portier Express Inc., 315, av. Otis, Ste-Foy, Qué.
Requérante: PRENEZ AVIS que la requérante s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour l'obtention du permis spécial suivant:
TRANSPORT GENERAL - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE.
Des quais et de la Ville de Port-Cartier au site des installations de Québec Cartier Mining, dans le comté de Duplessis, pour le transport de marchandises arrivant à Port-Cartier par navires, et retour avec marchandises avariées ou refusées.
DROIT ADDITIONNEL: En donnant ce service, la détentrice est autorisée à utiliser des camions isothermes, des fardeurs, des remorques télescopiques et autres véhicules spécialement agencés pour le transport de machinerie et d'équipement lourd.
Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 585 est. boul. Charest, Québec G1K 3J2, dans les quatre (4) jours suivant la première publication du présent avis.
LETOURNEAU STEIN MARSEILLE
DELISLE & LARUE
Par: PIERRE CIMON

LOI SUR LA FAILLITE AVIS AUX CREANCIERS
Dans l'affaire de la faillite de: JEAN-CLAUDE TREMBLAY, lettré, ayant fait affaires sous la raison sociale de: "Enseignes J.C.T. Enr." au 289 est. Arago, Québec, et résidant au 832, de la Nativité, Beauport, Qué.
Failli: JEAN-CLAUDE TREMBLAY, lettré, ayant fait affaires sous la raison sociale de: "Enseignes J.C.T. Enr." au 289 est. Arago, Québec, et résidant au 832, de la Nativité, Beauport, Qué. a déposé une cession de biens le 1er jour d'octobre 1975, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 21e jour d'octobre 1975, à 11 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, Edifice Banque de Montréal, 800, Carré d'Youville, Suite 1501, Québec, Qué.
Date de Québec, ce 3e jour d'octobre 1975.
GREGOIRE BELLAVANCE, C.A. LE SYNDIC.
Bureau de: BELLAVANCE, GOREIL & MARQUIS SYNDICS 71, rue St-Pierre, Québec G1K 4A4

MOBILIER USAGE DE BUREAU
Bureaux, fauteuils, classeurs
Des centaines d'articles dans notre nouvelle
Salle d'exposition de mobilier usagé
OUVERTE LE SAMEDI JUSQU'À MIDI
VASTE STATIONNEMENT GRATUIT
FUTURIC
DISTRIBUTEURS D'AMEUBLEMENT DE BUREAU FUTURIC LTÉE
36 SUD, RUE DORCHESTER, QUÉBEC, TÉL. 529-0378
MONTREAL • TORONTO • OTTAWA • QUÉBEC

LA LIBRAIRIE DES PUL
EST OUVERTE À TOUS
1950
25 ans
1975
VENEZ VOIR LES CALCULATEURS SCIENTIFIQUES DE POCHE
HEWLETT-PACKARD
Des appareils qui vous permettent de résoudre des problèmes mathématiques complexes plus rapidement, plus facilement et avec une plus grande précision.

NOUVEAU CALCULATEUR PROGRAMMABLE HP-25
• Le moins cher des calculateurs programmables sur le marché.
• Grâce aux touches jaunes et bleues, la plupart des touches servent à trois fonctions: un total de 77.
• Peut effectuer 49 étapes de programmation en une seule opération.
• Plus de logique que le HP-55.
• 8 mémoires adressables.
• Fonction valeur absolue.
• Fonction pour tronquer: ENTIER/FRACTION.
• En plus, fonctions logarithmiques, trigonométriques, statistiques.
\$249

DES CALCULATEURS POUR TOUS LES BESOINS

- HP-21 Calculateur scientifique \$159.
- HP-22 Calculateur financier \$210.
- HP-45 Calculateur scientifique \$249.
- HP-55 Calculateur programmable, chronomètre incorporé \$425.
- HP-65 Calculateur programmable, cartes magnétiques \$309.
- HP-80 Calculateur financier \$379.

• Fournis avec rechargeur, batterie et manuels d'instruction
• Garantie totale d'un an
• Pile opérationnelle à 4 registres
• Mémoire en plus.

NOUS ACCEPTONS LES CARTES DE CREDIT CHARGE ET MASTER CHARGE

HEURES D'OUVERTURE DE LA LIBRAIRIE DES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL:
LUNDI À VENDREDI: 8h30 à 17h30
SAMEDI: 9h. à 17h.

Avenue de la Médecine (entrée sous la murale)
Cité universitaire, Sainte-Foy
Tél.: 656-2320

BUREAU ET ENTREPOT DEMANDES
Bureau: 3500 p.c.
Entrepôt: 2500 p.c.
Stationnement: 20 places
Au plus tard mars 1976
Parc industriel ou rue commerciale
R. Guillemette
653-8704

AQUILON
Nous imperméabilisons tout genre de toit avec un enduit de plastique résistant.
Ne cherchez plus, nous avons qualité et bas prix.

DES PROBLEMES DE TOIT DEMANDEZ NOS PRIX
ENDUIT DE PLASTIQUE RÉSISTANT (CHOIX DE COULEURS)
BARDEAU D'ASPHALTE
ASPHALTE À CHAUD ET À FROID (toits plats)
SERVICE TÉLÉPHONIQUE 24 HRES. ESTIMATION GRATUITE 849-5608

La BFD peut-elle vous aider?
Aide financière
Gestion-conseil
Formation en gestion
Information sur les programmes gouvernementaux disponibles à l'entreprise

MARDI 14 OCTOBRE
M. Clermont Marceau sera au
MOTEL LE PROVENCE BLACK LAKE
(Tél.: 423-4246)

Vous avez besoin de fonds pour la mise sur pied, la modernisation ou l'expansion de votre entreprise et vous ne pouvez vous les procurer ailleurs à des conditions raisonnables? Vous vous intéressez aux services de gestion-conseil et de formation en gestion offerts par la BFD? Vous désirez obtenir des renseignements sur les programmes gouvernementaux disponibles à votre entreprise? Notre représentant se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT
925 chemin St-Louis
QUÉBEC G1S 1C1 (681-6341)
Nouveaux horizons ouverts à la petite entreprise

raymond dubé
**propos
 philatéliques**

Les philatélistes redoutent une grève des Postes

C'est presque rêver que de parler au moment actuel des prochaines émissions des timbres canadiens. Rien ne nous garantit en effet qu'ils pourront être mis en circulation à la date prévue. Du jour au lendemain, le service postal risque d'être paralysé par une grève des postiers qui pourrait bien se prolonger pendant plusieurs semaines. Le ministère semble se préparer à une bataille à finir, car avec plusieurs jours à l'avance, il a expédié les chèques d'allocation familiales et de pensions aux personnes âgées, qui ne sont ordinairement pas postés avant les derniers jours de chaque mois.

Si l'arrêt de travail doit commencer mardi ou mercredi prochain, le plus tard, c'en sera fait de la vente des timbres de Noël à compter du 22 octobre et on peut de plus se demander si le même sort n'attendra pas le timbre de huit cents destiné à commémorer le cinquantième anniversaire d'existence de la Légion royale canadienne qui devrait normalement être mis en vente le 10 novembre et mettre fin au programme des émissions de l'année courante. Sans doute, ces timbres ne seront pas mis au rancart. Leur mise en circulation en sera tout simplement retardée jusqu'à la fin du conflit, s'il se produit. Ce serait, dans l'histoire du service postal canadien, une des rares fois, peut-être la première, où cela se produirait. Cela a bien failli arriver au printemps dernier à cause des différends entre le ministère



A moins d'une grève des postiers, le timbre commémorant le 50e anniversaire de la Légion canadienne devrait être mis en vente le 10 novembre.

et les facteurs qui multipliaient les séances d'études et les moyens de pression, au moment où le ministère devait mettre en vente l'émission des timbres consacrés à Marguerite Bourgeoys, Alphonse Desjardins, au Dr Cook et à Chown. Il faut avoir connu les moments d'inquiétude vécus en fin de mai par les dirigeants de la Fédération des Caisses populaires Desjardins qui se préparaient à lancer le timbre du fondateur du mouvement et ceux des organisateurs de l'exposition philatélique QUEPEX pour la vente d'enveloppes premier jour qui devait constituer une part importante de leurs revenus. Heureusement pour ces deux organisations que tout s'est bien passé, les seuls incidents qui se sont produits étant la présence de piqueteurs en avant des bureaux de la caisse populaire de Lévis à l'occasion de la venue du ministre Bryce Mackasey. On doit s'imaginer que les dirigeants de la Légion royale canadienne qui auront probablement droit eux aussi à un lancement de leur timbre connaîtront pendant les prochaines semaines de terribles moments d'incertitude, car si grève il y a, elle pourrait bien durer jusqu'à la fin de novembre et provoquer à cette période une intervention de la Chambre des Communes pour ramener tout le monde au travail et assurer l'expédition du courrier de Noël, le plus important au cours de chaque année.

Pour en revenir au timbre de la Légion canadienne, disons que cet organisme, bien connu d'une partie de la population, a vu le jour au lendemain de la Première Guerre mondiale, celle de 1914-18, et qu'il s'agit d'un regroupement des soldats qui y ont participé et qui ont voulu faire prévaloir leurs droits à certains avantages gagnés de haute main sur les champs de bataille. S'il s'inspira au départ d'un besoin de revendication, il a pris avec les années l'allure d'un organisme de bienfaisance dont ont bénéficié des services les soldats canadiens de la Deuxième Guerre, celle de 1939-45, et dont bénéficient encore les familles de ceux qui ont payé de leur vie ou sont revenus handicapés.

Le timbre de la Légion sera tiré à 24 millions d'exemplaires. Il a été dessiné par Rudy Kovack et imprimé par la British American Bank Note Co. Il aura un format de 40 par 24 millimètres. Ce semble être un beau timbre, mais avant de se prononcer, il faudra le voir, car la réalité ne correspond pas toujours à l'image qu'en donnent les feuillets publicitaires du ministère des Postes.

De tous les usagers du service postal, ceux qui ressentent le plus cruellement une grève, sont peut-être les philatélistes. Pour eux c'est une interruption des relations avec les philatélistes des autres parties du pays et du monde entier et parfois même la perte de bons correspondants qui étaient à la longue devenus de véritables amis. S'ils profitent de ce moment de répit pour mettre de l'ordre dans leurs albums, ils appréhendent le pire et se demandent s'ils pourront jamais récupérer le temps perdu. Pour eux, souhaitons que les jours qui viennent leur apporteront de bonnes nouvelles.

Note brève

C'est mercredi soir prochain qu'aura lieu au Cénacle, boulevard Saint-Cyrille, la prochaine réunion de la Société philatélique de Québec. Ce sera l'occasion pour M. Guy Des Rivières de donner un compte rendu de sa visite à Londres où il a adressé la parole au congrès de la Canadian Philatelic Society of Great Britain (Maple Leaf Chapter). Ce sera aussi le moment de remettre à M. Filion les timbres dont les membres voudraient disposer au cours du premier encan de la saison, qui se déroulera lors de la réunion du cinq novembre.

Une joie qui ne dure que cinq secondes

TORONTO (PC) — M. Boyd Butts, un assureur âgé de 51 ans, passe six heures par jour, sept jours par semaine, à attendre une joie qui ne dure parfois que cinq secondes.

M. Butts, ainsi que sa femme Gwen et leur fils de 13 ans, Craig, élèvent 60 pigeons voyageurs. Le plus grand plaisir que donne ce passe-temps se trouve dans les quelques secondes qui précèdent le retour d'un oiseau au pigeonnier, dit-il.

"On regarde dans le ciel, et on voit revenir un de ses propres pigeons, explique-t-il. Ira-t-il directement au pigeonnier pour boire, de sorte qu'on pourra inscrire immédiatement son heure d'arrivée, ou bien ira-t-il se poser sur un toit pour nous narguer, perdant ainsi de précieuses secondes?"

M. Butts, qui a commencé à élever des pigeons quand il avait 14 ans, dit que ses oiseaux lui coûtent environ \$1.600 par année. Il dépense \$20 par semaine pour leur nourriture, et \$600 par année environ en frais de compétition et en essence pour les emmener faire des vols d'entraînement.

Le coût d'achat d'un pigeon voyageur peut varier de \$30 à \$400. Ce sport a été importé au Canada par des immigrants, aux environs de 1890.

Des progrès

L'élevage des pigeons voyageurs a fait des progrès rapides en Ontario ces dix dernières années. Au début des années 1960, 300 milles

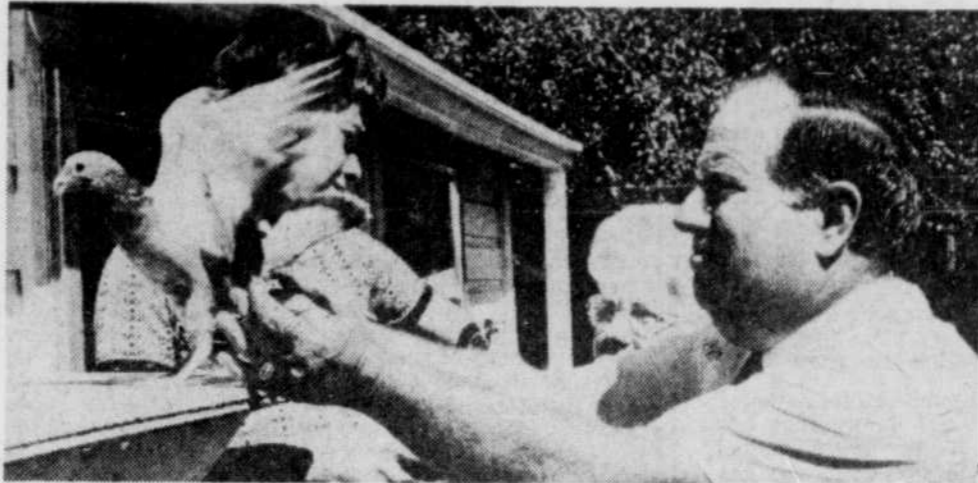
était considéré comme une longue course, mais maintenant, dit M. Butts, "nous avons des pigeons qui volent

régulièrement 500 à 600 milles".

Les éleveurs appartiennent à divers milieux, dit M. Butts.

Un club local comprend deux directeurs d'entreprise, un policier, un pompier et trois fonctionnaires municipaux.

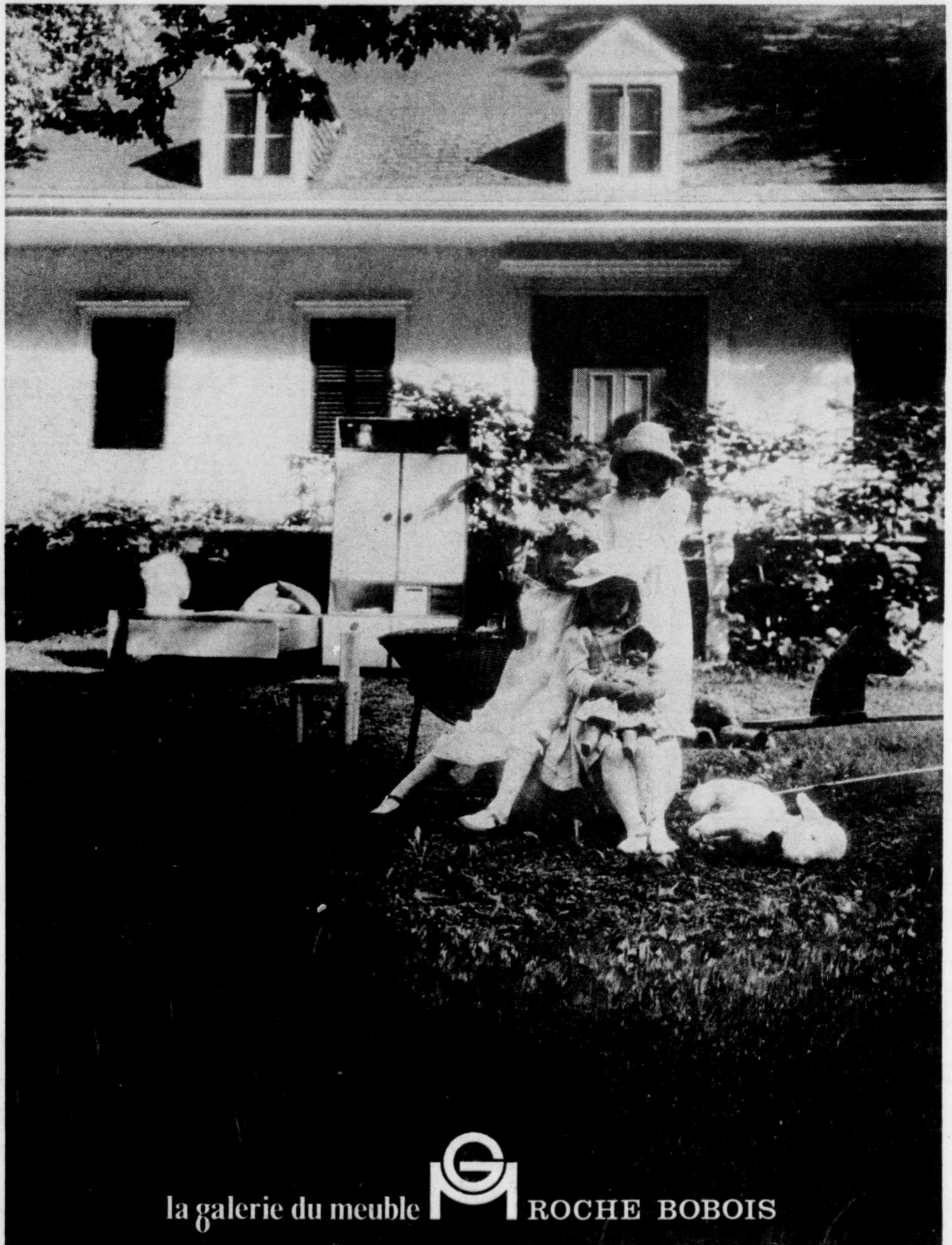
Je ne crois pas qu'il y ait au Canada de sport plus démocratique", dit-il. Mme Butts, présidente féminine de l'Union canadienne des clubs de pigeons voyageurs, trouve ce sport parfait, pour les hommes mariés. "Ceux qui élèvent des pigeons n'ont pas le temps de courir les jupons ou de fréquenter les tavernes, dit-elle. Toute la famille participe au sport, dans la cour à l'arrière de la maison."



L'élevage des pigeons voyageurs, un sport pour toute la famille.

**Bientôt
 LE
 TREMPLIN**

De petits meubles... pour de grandes dames



la galerie du meuble **ROCHE BOBOIS**

Nous présentons le mobilier traditionnel au 1299 ouest, boulevard Charest, et les meubles contemporains (modernes) ainsi que la collection française Roche-Bobois au 18 rue Courcellette. Téléphone 681-0171

**CENTRE
 DE VERRES
 DE CONTACT
 CHAREST**

Polyclinique
 Vision-Santé Charest
 210 est, boul. Charest
 Suite 205
 Face à la
 Gare Centrale d'Autobus
529-6641



**LE ROI du modèle réduit
 DION HOBBIES ENR.
 1660 St-Michel, Sillery, Qué.**